

Comma	rcial	Matthieu
Comme	I CIAI	Mattinoa

Date de la demande 04/06/2025

VISITE TECHNIQUE

Chargé d'affaire ncadet

AC avec revente du surplus : OUI NON Contrat de maintenance : Adresse : 5 Rue des Palmistes Code postal : 97436 Commune Saint-Leu							
Contact interlocuteur sur site : Nom & Prénom : Matthieu Hoareau							
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684							
DÉCLARATION AU PRÉALABLE							
Superficie du ou des terrain(s) : 36 Réf. Cadastrale :							
Connaissance d'une zone particulière (classée) :							
1) Situation juridique du terrain							
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?							
* Joindre copie du permis de construire							
2) Type de bâtiment							
Résidence principale Bureaux Entrepôt							
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:							
PLANS							
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus							
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment							

BÂTIMENT /	HABITATION					
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre			
Couverture (type) :	tôle ondulée	nervurée	autre			
État couverture :	bon	moyen	age			
État des vis :	bon	moyen	âge			
Type de vis :						
Type de charpente :	métallique	bois	autre			
État charpente :	bon	moyen	âge			
Entraxe de pannes :		Zone d	′ombre Oui Non			
Accessibilité (échelle,	hauteur) : Oui	Non				
* Prendre une photo c	le l'accès en toitu <mark>re</mark>					
EMPLACEMEN	TS					
Compteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment						
Disjoncteur : Limite de propriété À l'intérieur du bâtiment						
Arrivée EDF : Aérienne Aéro-souterrain Souterrain						
PHOTOS						
Photo des façades	s Photos du bâ	àti Photos (de la toiture			
			s l'environnement proche			
	permettant de situei		·			
	•	i mabitation dan	s le paysage loi itali i			
Photo compteur -	•					
Photo local ondule						
Photo toiture reter	nue pour poser le PV					
Cheminement retenu						

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	

SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.

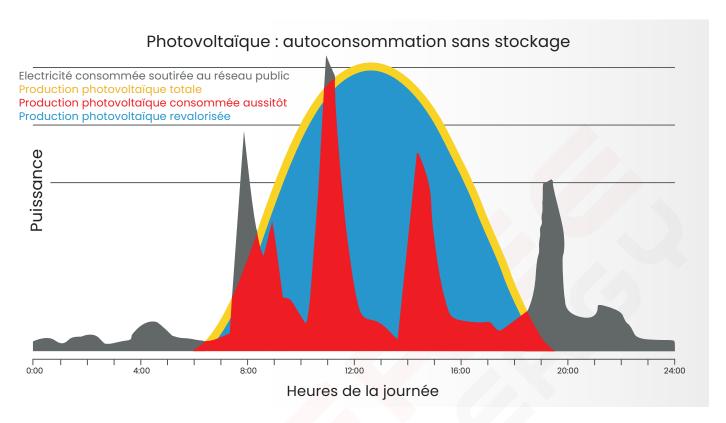


Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





Client · Matthieu Hoareau



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

Productible : Production avec centrale à l'année :		
Date de retour :	Etat de validation :	
Signature client :	Signature technicien :	